

Conflits, bruits et captation des flux : clés de l'organisation spatiale cerdane.

François Mancebo

"La parole est un bruit dans lequel le chant est enfermé" (Grétry).

"Dans un pays de sophistes seuls les cyclistes pédalent, les autres freinent" (Mandriva, Le concombre masqué).

La Cerdagne, terre de passage et d'échanges, est incluse dans un grand nombre de territoires emboîtés : les multiples frontières qui la traversent en sont la manifestation. La défonctionnalisation des frontières¹ a permis de visualiser le rôle que des conflits, essentiellement liés aux flux traversant la Cerdagne, jouent dans les différenciations spatiales. Ils sont la réponse des Cerdans aux perturbations qui peuvent les affecter.

La cristallisation des conflits en des structures spatiales stables semble donner à ceux-ci un statut de bruit organisateur : dès lors, il est possible de dire qu'ils produisent du sens. L'ouverture des frontières, en créant un choc majeur dans la société cerdane, amplifie et révèle ce processus qui, en fait, travaille la Cerdagne depuis toujours.

La Cerdagne pays frontière et terre de passage.

La Cerdagne est située sur un pli pyrénéen axial (carte 1). Elle comprend une plaine limitée au nord par le massif du Carlit et de Puigpedros, et au sud par le Puigmal et la serra du Cadi. Il existe deux villes, toutes deux en Espagne, Puigcerdà et Llivia, qui est une enclave en territoire français.

Le caractère le plus visible de la Cerdagne est d'être traversé par un grand nombre de frontières, la "balafrant" littéralement (carte 2). Il est difficile de trouver un autre espace en Catalogne où les divisions administratives aient provoqué un tel éclatement. La frontière internationale la divise au beau milieu de la plaine en laissant une enclave espagnole, Llivia, complètement entourée de villages français. Mais de plus, la Cerdagne espagnole est scindée entre la province de Lérida et celle de Gérone : en conséquence tous les secteurs de l'administration sont séparés (justice, enseignement, impôts...) selon les limites provinciales. De ce fait il y a deux pôles : Puigcerdà est la capitale de la partie géronaise, la Seu d'Urgell² est la capitale de la partie léridanaise. Enfin, en 1987, dans le cadre de la réorganisation des collectivités locales, la Generalitat a divisé la Catalogne en *comarcas*, plus ou moins équivalentes aux cantons français³. La Cerdagne espagnole devient, dès lors, une réalité administrative qui se superpose à la division provinciale. Il s'agit d'ailleurs

de la seule *comarca* à être à cheval sur deux provinces. Quant à la Cerdagne française, elle est scindée entre deux cantons celui de Saillagouse et celui de Mont-Louis.

La Cerdagne a toujours été un lieu de passage, qui a tiré profit des divers flux qui la traversaient : forains, marchands et contrebandiers passaient d'un côté à l'autre. Ni les montagnes, ni les barrières politiques n'ont jamais été infranchissables⁴. Il existe trois grands accès : l'un en provenance de Barcelone, le second de Toulouse, le dernier enfin de Perpignan. Il est bien plus aisé d'y entrer par Barcelone que par Toulouse et Perpignan, car des cols élevés limitent l'accessibilité. Paradoxalement, alors que la Cerdagne française dépend du département des Pyrénées-Orientales, le réseau routier se structure selon l'axe Barcelone-Toulouse. Depuis le Moyen-Age, celui-ci a constitué une voie de frayage déterminante pour la mise en place des infrastructures nouvelles qui, à leur tour, ont orienté l'espace. Le paysage et les pratiques spatiales cerdanes sont étroitement liées aux voies de communication.

Capter les flux: les Cerdans manipulateurs d'identités.

La multiplicité des frontières autorise les Cerdans à afficher plusieurs identités. Ils développent délibérément, entre eux, des interactions conflictuelles en jouant sur ces différentes appartenances territoriales. L'enjeu de ces conflits est la captation des flux passants, car la Cerdagne est un couloir de communication transpyrénéen.

Ainsi, le contrôle de l'eau est une pomme de discorde permanente entre Cerdans. Llivia et Puigcerdà, les plus grandes agglomérations cerdanes, sont espagnoles, alors que toutes les sources sont en territoire français. Le canal de Puigcerdà est la seule adduction de Puigcerdà. La propriété du canal lui a été reconnue depuis le Traité des Pyrénées, en 1659. Or, les communes françaises traversées par le canal, arguant d'un droit d'usage, ont continué à utiliser ses eaux après cette date. Les heurts furent permanents pendant plus de deux siècles. Ce n'est qu'en 1869 qu'un accord fut trouvé.

Des heurts de même nature ont opposé Llivia à des villages cerdans français. En 1970, ces derniers décident de capter la source de *Fontfrède* qui alimente l'Err. De ce fait, la rivière, qui traverse l'enclave de Llivia, risque de connaître une perte de débit. Les Cerdans français fondent leur droit sur le fait que, parmi tous des cours d'eau de l'enclave, seul le canal d'Angoustrine est explicitement mentionné dans les traités franco-espagnol : il ne saurait donc, selon eux, être question d'une obligation de maintien du débit de l'Err à Llivia. L'enclave, de son côté, refuse cette interprétation, s'oppose au travaux et demande leur annulation. Ce n'est qu'à l'issue de cinq ans de procédures et de chicanes, et après les interventions des Etats français et espagnols, qu'un projet d'accord est adopté en 1975.

Un conflit mettant en scène le trafic routier éclate également dans les années soixante-dix : la "guerre des "stop"". La route internationale qui relie l'enclave de Llivia à Puigcerdà, et au-delà à l'Espagne, est traversée par la R.N. 20. En 1970, à l'instigation de la municipalité de Bourg-Madame, la Direction de l'Équipement décide de placer des panneaux "stop" au carrefour, donnant la priorité aux usagers de la R.N. 20. Le Maire de Llivia s'y oppose, considérant que, selon le Traité des Pyrénées, la priorité revient aux usagers de la route internationale. Commence alors une véritable guérilla entre les autorités françaises et les habitants de Llivia. Le 16 avril 1971, les autorités françaises posent cinq panneaux "stop" sur la route : la nuit même ils sont arrachés. A chaque fois que la Direction de

l'Équipement installe des panneaux, ceux-ci sont détruits. Après de nombreux incidents, et sous la pression de l'État espagnol sollicité par les élus de l'enclave, les autorités françaises finissent par céder et retirent les panneaux litigieux. Sentant le rapport de force se modifier, les Cerdans français, pourtant à l'origine du projet, se rappellent soudain de leur appartenance cerdane et se rangent, non sans un certain opportunisme, aux côtés de Llívia. La solution définitive est trouvée en 1977, avec la décision de construire un passage surélevé sur la R.N. 20.

Le différend resurgit pourtant en 1989 sous une autre forme : quatre panneaux européens signalant les limites franco-espagnoles sont installés. Des habitants de l'enclave considèrent qu'une telle matérialisation des frontières d'État, à l'heure de la défonctionnalisation, est une provocation. Une campagne de presse commence : quelques jours plus tard, les panneaux sont recouverts de peinture. Mais, cette fois-ci, le conflit avorte et les panneaux sont laissés en place. En effet, la Mairie de Llívia calme le jeu dans les termes suivants, qu'il est intéressant de reproduire tant ils illustrent nos propos : "Laissons les radicalismes de côté et ayons les pieds sur terre. Nous voulons tous une Cerdagne unie et ce sera bien si nous parvenons à fraterniser en Catalan. Alors les panneaux du M.O.P.U. signalent une limite territoriale que ne devrait pas nous préoccuper beaucoup. D'autant plus que d'autre part le splendide développement actuel de Llívia est dû à la frontière, cette ligne conséquence de l'absurde Traité des Pyrénées... La majorité des touristes qui nous visitent restent bouche bée lorsqu'ils apprennent que pour venir à Llívia, il faut passer par l'étranger (il s'agit de Barcelonais). Précisément le fait d'être une enclave dans un autre État est ce qui fait la spécificité de communes telles que Llívia. Llívia a intérêt à maintenir sa singularité. La suppression annoncée des frontières pourrait anéantir d'un trait de plume l'enchantement d'une demi-douzaine d'enclaves européennes qui ont converti leur situation embrouillée en leur principal argument d'attraction touristique"⁵.

On ne saurait dire, de manière plus explicite, l'utilisation de la frontière par les communes cerdanes pour contrôler les trafics et en capter les retombées positives. Les panneaux "stop" ont déclenché un conflit, non pour une question de souveraineté, mais parce qu'ils constituaient une entrave bien matérielle à la circulation et au commerce des Llíviens. Par contre, les panneaux européens n'arrêtant physiquement personne, et l'heure étant à la fraternisation et au développement touristique, les vellétés de conflit sont vite étouffées.

La Cerdagne tout entière est un produit de la frontière. Les Cerdans organisent leur vie en jouant sur les centres économiques et administratifs de part et d'autre des limites frontalières. Depuis toujours, elles ont offert des alternatives : les habitants passaient la frontière pour fuir le service militaire ou la justice⁶. Ils font un usage instrumental de leur nationalité française ou espagnole pour éviter les impôts ou rechercher les placements avantageux. Ce sont des manipulateurs, conscients et sans gêne, de leurs multiples identités : en 1985, devant le projet de suppression du service ferroviaire entre Puigcerdà et Ripoll, la Mairie de Puigcerdà menace de demander la renégociation du Traité des Pyrénées afin de devenir Française.

Il importe d'examiner maintenant comment la Cerdagne est affectée par l'ouverture des frontières, et les modifications dans les mouvements et les échanges qu'elle engendre.

Ouverture des frontières et réorganisation socio-spatiale.

La défonctionnalisation, en altérant la réalité frontalière et les dissymétries qui en résultaient, est une perturbation majeure. La Cerdagne devient un espace intérieur à l'Union européenne : une nouvelle aire de centralité régionale apparaît.

Les effets induits sont importants. Le projet d'un axe routier européen Barcelone-Toulouse, ayant pour vocation officielle de favoriser les relations Catalogne-Europe-du-Nord, est programmé. La réalisation rapide du tronçon Barcelone-Puigcerdà rapproche la Cerdagne de la métropole barcelonaise (carte 3). Avec cet axe, le couloir Barcelone-Toulouse qui avait contribué à la naissance et à la richesse de la Cerdagne se renforce.

Avec l'amélioration de l'accessibilité, l'apparition de nouvelles couches barcelonaises aisées et la fiscalisation des comptes à termes⁷ contribuent à accroître l'attractivité de la Cerdagne. Il en résulte des retombées touristiques, importantes. Il y a une augmentation très sensible du revenu moyen par foyer fiscal qui est totalement à contre courant des tendances des territoires englobants, mais également de celles de la Cerdagne avant l'ouverture des frontières. Une croissance du trafic en provenance de Barcelone (graphique 1), peut être superposée à cette dynamique. En ce sens, la Cerdagne profite de la défonctionnalisation⁸.

On assiste à une réorganisation spatiale. D'une part, la Cerdagne entre dans l'aire d'influence barcelonaise. D'autre part, une polarisation s'effectue autour de la capitale cerdane, Puigcerdà (carte 4), qui est resituée au coeur des échanges. Un pôle urbain d'attraction transfrontalier Puigcerdà-Bourg-Madame émerge : aucune discontinuité n'existe dans la trame urbaine joignant ces deux communes. La structure de l'espace cerdan en est durablement modifiée⁹.

Dans la confusion créée par ces événements, un fait revient répétitivement dans les actes et les discours : en devenant un espace intérieur européen, il devient difficile de jouer avec les frontières. De plus, les logiques de circulation et d'échanges qui existaient précédemment sont bouleversées, et les stratégies de captation des flux développées par les acteurs cerdans deviennent inadaptées à la nouvelle donne.

L'ouverture des frontières a donc des aspects ambivalents. D'une part elle annihile une réalité frontalière inductrice d'échanges lucratifs, mais d'autre part elle renforce les axes d'échanges porteurs de richesse. D'un côté elle permet l'arrivée massive de touristes barcelonais, mais d'un autre côté elle établit une situation de compétition ouverte pour la captation de la manne touristique. Le message est contradictoire pour les acteurs cerdans.

Une intensification des conflits.

Il convient, pour examiner les conséquences de cette situation, de donner la parole aux acteurs cerdans. Très souvent l'accent est mis par eux sur l'avantage que présentait la situation antérieure¹⁰. L'ouverture des frontières est clairement vécue comme une menace : "Dans le bâtiment et la construction c'est catastrophique pour nos petites entreprises. Elles ne travaillent pas à armes égales. C'est l'artisanat espagnol qui vient faire les gros chantiers chez nous" (Maire d'Estavar). Lorsque les contraintes et les obstacles rencontrés dans la vie publique depuis l'ouverture des frontières sont évoqués, les Cerdans se désignent volontiers entre eux en des termes stigmatisants et invalidants : "Je suis sceptique à cause de l'attitude des Cerdans français... Il y a beaucoup de "mélange". Le gouvernement

français, à certaines époques, a fait venir ici beaucoup de gens de l'extérieur pour changer un peu ce qu'il y avait... c'est à dire le Cerdan catalan qui se sentait Catalan. Moi, je vais un peu de l'autre côté, mais je suis déçu par les Cerdans français" (Ancien Maire de Martinet).

On peut constater un désir d'imposer ses intérêts au voisin. En ce sens la partition à deux voix que donnent les Maires de Puigcerdà et de Bourg-Madame sur leur vision de la coopération entre les deux communes est édifiante : "Espérons que Bourg-Madame soit un pôle important de la Cerdagne... Si on améliore la vie de Bourg-Madame on améliore la vie de la Cerdagne" dit, sans rire, le Maire de Bourg-Madame. "Je crois que les municipalités sont bien placées pour piloter les actions transfrontalières. Celle de Puigcerdà est la plus importante de la comarca et la plus représentative ; je suppose que, quand nous aurons intégré l'autre municipalité (Bourg-Madame) cela sera possible" lui répond, tout aussi sérieusement le premier adjoint au Maire de Puigcerdà.

Des querelles semblent produites par les acteurs cerdans, pour répondre de l'intérieur à la perturbation externe que représente l'ouverture des frontières. L'apparition de conflits est centrée sur la captation de la manne touristique. Assez paradoxalement, les Cerdans français trouvent naturel que les touristes passent la frontière pour s'installer en Cerdagne-Capcir, mais n'acceptent pas que les entreprises cerdanes espagnoles fassent de même. Cette attitude est symptomatique : les Cerdans revendiquent une frontière "à la carte", qui disparaisse quand ça les arrange et qui persiste quand ça leur convient.

Ainsi, les clivages se sont accentués depuis l'ouverture des frontières, scandées par un accroissement des conflits. Ces frontières anciennes et figées redeviennent vivantes : leur disparition formelle est suivie presque simultanément de leur reconstruction.

ESTEL : manoeuvres autour d'un échangeur.

Nous savons le rôle essentiel de la circulation en Cerdagne. Un cas, significatif, de détournement d'un projet international au bénéfice d'intérêts locaux, suscitant des conflits et réactivant les lignes de clivages internes à la Cerdagne, est le projet de raccordement routier des tunnels du Cadi et du Puymorens, baptisé projet ESTEL¹¹. Il s'agit de deux échangeurs à trois branches, l'un entre Puigcerdà et Enveitg, l'autre à Ur.

Ce projet prévoit un tracé par le nord (carte 5). Or, une déviation de Bourg-Madame par le sud, faisant la jonction entre la R.N. 116 et la C. 1411, est déjà prévue et programmée : elle fait partie des projets prioritaires européens, puisqu'elle est située sur l'axe Perpignan-Lérida. Dans ces conditions, pourquoi proposer, avec ESTEL, une nouvelle déviation par le nord qui ne s'inscrit pas, elle, dans les projets prioritaires ? Cette option est d'autant plus mal perçue par les Espagnols qu'elle leur impose, à partir de Puigcerdà, de longs délais pour joindre le tunnel du Puymorens. Il semble qu'il y a trois raisons, implicites.

D'une part le choix de la commune d'Ur pour implanter un échangeur facilite grandement l'accès des Barcelonais à Font-Romeu, et aux stations de ski voisines. D'autre part, Bourg-Madame craint le contournement sud car la commune profite des arrêts forcés des touristes à la frontière, dus aux engorgements¹². Or, le détour considérable qu'implique l'utilisation du contournement nord amènera un grand nombre d'usagers à continuer de traverser Bourg-Madame et, par conséquent, à s'y arrêter. Enfin, il y a l'enjeu de la captation des flux

de marchandises. Les Cerdans espagnols ont prévu une zone d'activité, au sud de Puigcerdà, en prise directe avec le contournement routier sud de Bourg-Madame. Le tracé nord d'ESTEL pénalise indiscutablement cette implantation par les délais qu'elle impose au trafic, en même temps qu'elle promeut une zone similaire en Cerdagne-Capcir, à l'endroit de l'échangeur d'Ur.

Les conflits débutent, très rapidement, par la contestation du tracé. En 1994, plusieurs associations cerdanes se regroupent en un collectif, le CoACC¹³, dont l'objectif est de s'opposer à ESTEL. Les arguments mis en avant concernent la préservation du milieu et la qualité de vie. Mais, en fait, ce qui est remis en cause c'est l'échangeur d'Ur, situé dans l'aire d'influence de Bourg-Madame. Le CoACC, à travers une de ses composantes, l'association "Vivre à Enveitg", exprime publiquement, dans les colonnes du quotidien *l'Indépendant*, les motifs profonds de la levée de bouclier contre ESTEL : "Pourquoi la D.D.E. prévoit-elle de construire uniquement cette déviation ridicule, qui débouche sur Ur... Lorsque le tunnel du Puymorens sera en fonctionnement, tous les automobilistes se retrouveront miraculeusement à Ur"¹⁴.

D'ailleurs, les partisans du projet ESTEL sont essentiellement les élus de Bourg-Madame et d'Ur. Ceux-ci sont aussi, accessoirement, élus de la C.C.I. Il est remarquable de prendre connaissance du communiqué à *l'Indépendant* de la C.C.I. des Pyrénées-Orientales, paru à la même date que l'article cité ci-dessus, et qui fait état, au titre des avantages de ce projet, du fait que "la liaison routière située entre Ur et Bourg-Madame desservira efficacement les zones d'activité de ces communes" et "facilitera l'accès aux stations de sports d'hiver (tout au moins celles situées autour de Font-Romeu)".

Les opposants en proposent un tracé direct par le sud, qui favorise la zone d'activité de Puigcerdà (carte 5). Cela ne manque pas d'humour lorsque l'on connaît l'hostilité séculaire des communes de Cerdagne française vis à vis de Puigcerdà. Les intérêts sont masqués par un appel incantatoire à l'unité cerdane : "Qu'on le veuille ou non, inutile de se voiler la face. Puigcerdà est bien le centre de la Cerdagne et en tout cas le noeud géographique réel de notre région. La R.N. 116 ne peut que se raccorder à ce niveau à l'axe "tunnel-tunnel" que nous défendons. L'Europe est en marche, cessons les querelles de clocher. L'unité cerdane est une réalité, concrétisons cette notion en amenant des propositions circonstanciées"¹⁵.

Peu à peu le mouvement de contestation devient une sorte d'attrape-tout, cristallisant un certain nombre de mécontentements. Ainsi, Bourg-Madame, pourtant bien servie par ESTEL, utilise le collectif pour dénoncer le prolongement, jusqu'au chef-lieu de canton, du contournement sud de Bourg-Madame. Le collectif devient une nébuleuse dans laquelle s'expriment, dans des luttes d'influence, de vieux conflits entre voisins.

Le 13 janvier 1995, une réunion de concertation a lieu à Prades en présence du Directeur National des Routes et du Préfet des Pyrénées-Orientales. A l'occasion de celle-ci, de l'aveu même du collectif, les divergences apparaissent entre les opposants, germes de nouveaux conflits : "Pour les uns c'est le tracé (le Maire de Latour-de-Carol reste ferme sur sa position et refuse le passage au nord), pour les autres c'est la configuration (le Maire d'Ur ne veut pas de talus qui glisse le long de la colline, mais préfère un tourniquet jusqu'au delà de la R.N. 20 actuelle), pour un troisième c'est plus incertain... Cette ambition de régler dans une même réflexion tous ces impératifs ne peut que perturber

chacun d'entre nous et faute d'être cohérents sur cette réflexion nous nous chamaillons"¹⁶. En début 1997 le projet n'a toujours pas avancé d'un pouce, et le Préfet a décidé de le "geler" afin procéder à de nouvelles études.

Quel statut accorder à ces antagonismes liés à la circulation et aux échanges, qui marquent une recrudescence depuis la défonctionnalisation ?

Conflits et contrôle des flux : des bruits organisateurs.

Il semble bien que l'on puisse les considérer comme du bruit, au sens de Atlan¹⁷. Selon celui-ci, un système exposé à une perturbation, telle l'ouverture des frontières pour la Cerdagne, choisit parmi un certain nombre de réponses possibles celles qui sont optimales pour sa survie. Plus la gamme de réponses est grande, et plus les chances d'en trouver une adéquate sont grandes, elles aussi. La production de bruits, erreurs dans la transmission des messages qui circulent entre les composantes du système, permet l'apparition de nouvelles configurations dans le système, et augmente donc la variété de réponses disponibles¹⁸.

Les espaces cerdans répondent bien à ce type de fonctionnement : les conflits augmentent depuis l'ouverture des frontières. Ils présentent une répétitivité, dans le temps, qui assure la stabilité de la structure socio-spatiale, tout en connaissant une variabilité qui permet d'accroître l'éventail des réponses aux perturbations. Les aléas du projet de station d'épuration transfrontalière de Puigcerdà sont caractéristiques de la manière dont ces conflits opèrent.

Il s'agit, ici encore, d'un différend ayant pour enjeu le contrôle des eaux. Ce projet voit le jour, en 1990, alors que toutes les anciennes stations étaient saturées depuis les années soixante-dix : cette situation avait, d'ailleurs, provoqué le blocage de nombreux permis de construire. Or, l'entreprise initiale de coopération s'est transformée très rapidement en véritable foire d'empoigne ; le seul point commun entre les divers acteurs étant de capter à leur profit les fonds européens, pour réaliser un ouvrage qui de toute façon aurait du être réalisé depuis longtemps.

Le projet comporte la construction de la station sur le site de Puigcerdà. A celui-ci seront reliées les communes de Llivia et de Bourg-Madame, ainsi que celles d'Angoustrine, Dorres et Ur. La construction de la station d'épuration et des réseaux sur le territoire espagnol est réalisée sous maîtrise d'ouvrage espagnole, alors que la mise en oeuvre des réseaux en Cerdagne-Capcir relève de la maîtrise d'ouvrage française. Chaque maître d'ouvrage participe à l'exploitation des équipements communs au *pro rata* de la population.

Dès le début, les réactions ne se font pas attendre. Elles concernent en premier lieu le site d'implantation. Les Cerdans français font valoir que l'emplacement n'est pas logique car situé en aval de la zone sensible, et ils imputent le choix à des pressions exercées par l'ancien Maire de Puigcerdà : "Elle a une particularité, c'est de ne pas être construite entre Puigcerdà et le Sègre, rivière dans laquelle sont rejetées les effluves. Elle est construite après celle-ci. Cela a bien sûr augmenté les coûts de construction. Cette bizarrerie s'explique peut-être par le fait que le terrain sur lequel elle est édiflée appartenait à un membre de la famille de l'ancien Maire"¹⁹. Il est vrai que dans l'autre cas elle aurait été, sinon en territoire français, du moins proprement frontalière.

De plus, la ratification de la convention sur l'utilisation conjointe n'a finalement lieu qu'en 1996, car Puigcerdà refusait de signer en mettant en cause la qualité des eaux françaises. En fait, il s'agissait de la résurgence d'un conflit datant de trente ans : l'affaire de l'étang de Lanoux. E.D.F. désirait, en 1956, dériver les eaux de cet étang cerdan pour alimenter une centrale électrique ariègeoise. Les Cerdans espagnols considérant que des eaux espagnoles étaient ainsi détournées s'y opposèrent. Les travaux eurent lieu malgré tout, sous réserve de restituer le volume d'eau emprunté. Or ce point ne fut jamais respecté : aujourd'hui encore, ce sont les eaux usées d'Andorre qui sont déversées telles quelles à proximité du canal de restitution. La quasi-totalité de ces effluents se retrouve donc en Cerdagne. Les Cerdans espagnols refusaient donc que la station transfrontalière traite les eaux françaises, tant que celles-ci seraient ainsi polluées. On se doute bien, que s'il y avait beaucoup de bien-fondé dans cette demande, un petit goût de revanche se faisait également sentir.

C'est ainsi que la querelle franco-espagnole pour le partage des eaux du lac de Lanoux dans les années cinquante s'est répétée, sous une autre forme, à l'occasion de la création de la station d'épuration transfrontalière.

Ce sont les fonds européens qui ont mis (provisoirement ?) tout le monde d'accord. En effet, faute du respect des délais, la subvention européenne allait être retirée au projet. Sous le coup de cette menace, Puigcerdà n'est devenue, brusquement, plus trop regardante sur la qualité des eaux ; quant aux autorités locales de Cerdagne-Capcir, elles ont décidé de se passer de la couverture des représentants de l'Etat, et d'engager leur garantie sur la qualité des eaux.

Le problème du traitement des déchets relève des mêmes mécanismes. A la fin des années quatre-vingts, les sites d'incinération de Cerdagne, vieux de plus vingt ans, sont hors normes. Suite à de fortes pressions de la préfecture, les communes cerdanes décident, en 1992, de créer une unité nouvelle, avec l'idée d'en faire une affaire transfrontalière. Initialement, un site proche de Saillagouse est retenu. Mais ce choix est critiqué par Font-Romeu et Bourg-Madame dans des termes stupéfiants : les Cerdans espagnols sont soupçonnés, *a priori*, de chercher à introduire volontairement des déchets toxiques, or la nature du site ne le permet pas. Ces deux communes proposent alors d'autres lieux : bien entendu ceux-ci sont sur leur territoire ou dans leur zone d'influence. La querelle qui s'ensuit est interminable et coûteuse. Finalement le projet ne se réalise pas du tout, et les éventuelles aides européennes sont perdues. Il est décidé de stocker les déchets à Ur, où une société privée les prend en charge et les transporte à Narbonne, où ils sont incinérés : la gestion de leurs déchets échappe ainsi aux Cerdans. Quant aux Cerdans espagnols, il n'en est plus question.

De tels conflits construisent l'histoire des entités spatiales cerdanes. Il est possible, à travers eux, de retrouver le temporel avec ses empilements, mais aussi ses fractures. Les conflits sont donc bien, ici, des bruits, générant des lignes de clivages que l'on peut suivre "à la trace".

Des conflits-bruits qui créent du sens.

Ces conflits semblent médiatiser la réalisation d'un nouvel état d'équilibre, fondée sur une multiplication de lignes de fracture frontalières, en réponse à une perturbation extérieure : l'ouverture des frontières. La multiplication d'espaces frontaliers serait à la fois cause et

conséquence des conflits entre acteurs cerdans pour la promotion des intérêts locaux de chacun.

La Cerdagne est un équilibre dynamique entre l'unité et l'éclatement : les espaces cerdans sont moins des objets figés que des processus en formation ininterrompue. La défonctionnalisation a simplement accentué ce phénomène, et mis en relief avec plus d'évidence la manière dont les acteurs cerdans maintenaient cet équilibre.

Le fait que les sources de perturbations soient extérieures aux espaces considérés assure leur renouvellement permanent. La Cerdagne s'est construite sur une suite de désorganisations rattrapées, toujours à la limite de l'éclatement : *"Ainsi, il suffirait de considérer l'organisation comme un processus ininterrompu de désorganisation-réorganisation, et non pas comme un état, pour que l'ordre et le désordre, l'organisé et le contingent, la construction et la destruction, la vie et la mort, ne soient plus tellement distincts"*²⁰.

Notons que, dans leur fonction de bruit créateur de diversité, les conflits génèrent du sens puisqu'ils déterminent la morphogenèse des entités spatiales cerdanes. Leur donner un tel statut soulève toutefois une difficulté conceptuelle. Un bruit n'est plus un vrai bruit, c'est à dire un désordre, dès qu'il est utilisé comme facteur d'ordre. Ici, les conflits sont des émissions parasites uniquement à l'instant précis où ils surviennent. Mais ils perdent *a posteriori* leur caractère d'erreurs.

Les conflits-bruits : Un pont entre l'ordre et le désordre.

Ceci conduit à interroger les notions d'ordre et de désordre. Rappelons que le désordre est, dans le champ de la physique, un état d'homogénéité parfaite tel qu'aucun flux ne peut s'écouler d'une partie à l'autre d'un système. Or le conflit est, ici, créateur de diversité, de variété, donc d'hétérogénéité, et non d'homogénéité. En même temps il est, au moment précis de son occurrence, un parasite, porteur de désordre.

Le rapport est donc ambigu. Il dépend du point de vue adopté par l'observateur²¹ : un mélange d'huile et d'eau tend vers une homogénéité maximale du point de vue énergétique, et une hétérogénéité du point de vue morphologique qui aboutit à l'apparition d'une interface à l'équilibre. Si nous poursuivons l'entreprise de transposition qui a déjà conduit à donner aux conflits cerdans le statut de bruits, alors on peut envisager que l'ouverture des frontières mène simultanément à une homogénéité transitoire sur le plan des échanges, et à une hétérogénéité spatiale fondée sur la création d'interfaces frontalières, engendrées par les conflits. Les conflits-bruits seraient donc à la fois facteurs d'ordre et de désordre.

A travers des conflits pour le contrôle des différents flux qui traversent la Cerdagne, les Cerdans ressuscitent, redéfinissent, et transforment sans cesse les frontières, donc les entités spatiales qui composent la Cerdagne. Chaque réorganisation est marquée par l'apparition de formes, de structures, portées par des frontières²². Il s'agit, pour les acteurs cerdans, de "savoir comment intervenir dans ce combat entre la vie et la mort, l'ordre et le désordre, en sorte d'éviter toujours le triomphe définitif de l'un quelconque sur l'autre, qui est, en fait, l'une des façons possibles de mourir complètement, si l'on peut dire, par arrêt du processus soit dans un ordre définitivement établi, inamovible, soit dans un désordre total. Il est remarquable qu'alors que nos vies réunissent dans leur courant des processus de

"vie" et de "mort", réalisant ainsi deux façons d'être vivants, nos cadavres eux aussi réunissent deux façons d'être morts : la rigidité et la décomposition"²³.

Notes :

¹L'utilisation de cette expression mérite un développement. Les frontières, en tant que limites, sont la matérialisation de la souveraineté des Etats, et se comportent en barrières. Mais elles sont aussi des zones de contact où s'organisent des relations de voisinage entre les populations frontalières. Ces deux réalités travaillent les espaces frontaliers, et contribuent à y susciter l'apparition de fonctions spécifiques. Armée et Douanes sont chargées de contrôler les échanges. Agents en douane, entreprises de transport spécialisées et certains types de commerces s'établissent à la frontière, bénéficiant de la rupture créée par le cordon douanier, tout en rendant celle-ci moins insupportable. De plus, les services douaniers ne pouvant techniquement contrôler toute la ligne, laissent subsister des zones de transition où sévit la contrebande. La fonctionnalisation des frontières correspond à l'apparition et au renforcement de ces particularités.

L'"ouverture des frontières" au sein de l'Union européenne n'est en fait qu'une "défonctionnalisation des frontières" : les fonctions spécifiques, en particulier douanières, disparaissent, alors que les frontières persistent en tant que limites des Etats. Or, les barrières administratives, physiques ou techniques, ne sont pas tout : au fil des siècles, les zones frontalières ont généré des organisations socio-spatiales adaptatives qui leur sont propres. La libre-circulation des biens et des personnes ne suffit pas à faire disparaître une réalité frontalière, souvent vieille de plusieurs siècles, de l'esprit et des pratiques des acteurs locaux. D'où l'utilisation, fréquente, du terme "défonctionnalisation" dans ce texte. Voir, Guichonnet Paul, Raffestin Claude, *Géographie des frontières*, coll. Sup, Paris, P.U.F., 1974.

²Cette ville, située hors de la Cerdagne espagnole, est par ailleurs la capitale de l'Alt Urgell.

³La Catalogne se décomposait traditionnellement en unités culturelles et économiques, les *comarcas* : la Cerdagne était l'une d'elles. Disparues lors de la division de l'Espagne en provinces au XIX^e siècle, elles ont été recréées en 1987.

⁴Sahlins P., *Between France and Spain : Boundaries of territory and identity in a Pyrenean valley, Cerdanya*, 2 volumes, N.J., Princeton University, 1986.

⁵Ajuntament de Llívia, *Quadern d'informacio municipal*, p. 12, Llívia, 1989.

⁶Le cas de François Garreta, né en 1771 à Latour-de-Carol est, à cet égard, significatif. Résidant à Llívia, où il occupe une charge politique, Garreta retourne en France en 1835, pour fuir les pillages dus aux invasions Carlistes en Cerdagne espagnole. Il demande alors l'exemption du paiement des impôts espagnols. Le Gouverneur Civil de Gérone écrivait à son sujet : "*La Cerdagne abonde en hommes que l'on pourrait appeler "amphibies", allant vers la société politique française ou espagnole, au gré des circonstances"*.

⁷La fiscalisation des comptes à terme espagnols, dits *primas unicas*, joue un rôle non négligeable dans les investissements barcelonais. Il s'agit de comptes à numéro qui échappaient jusqu'en 1989 à toute fiscalité. A cette date le gouvernement espagnol décida de les contrôler. Dans l'impossibilité de vérifier les 1 500 000 comptes existants il proposa à leurs possesseurs une amnistie fiscale : s'ils se déclaraient d'eux-mêmes les sommes déposées subissaient une taxation très faible, d'environ 1 %. La plupart profitèrent de cette opportunité mais ne divulguèrent pas la totalité des sommes placées, le plus souvent ils ne révélèrent que 10 % des avoirs réels. Cette amnistie relança donc dans le circuit les capitaux accumulés dans l'économie souterraine. Des sommes importantes devaient disparaître sans être réinvesties en Espagne. La conjugaison du fait que la Catalogne, avec sa capitale Barcelone, la région la plus riche d'Espagne, soit aussi celle où l'on trouvait la majeure partie des comptes à terme, et du fait que la Cerdagne-Capcir était devenue beaucoup plus proche à travers le nouvel axe routier, ont rendu possible un réinvestissement de ces capitaux sur le versant français.

⁸Mancebo François, "L'axe Barcelone-Bourg-Madame : quelles conséquences pour le développement de la Cerdagne-Capcir ?", *Colloque international INRETS, Grandes Infrastructures de Transport et Territoires*, Lille, 1995.

⁹Mancebo François, "Mutations spatiales dans un territoire frontalier : en Cerdagne, une différenciation frontalière au bénéfice de Puigcerdà", *XXXIII^e colloque de l'A.S.R.D.L.F., Renouveau Régional Renouveau Urbain*, INRETS, Lille, 1997.

¹⁰Avant, on achetait d'un côté et on vendait de l'autre... c'était une source de revenus pour la Cerdagne. On faisait beaucoup de contrebande. Mais ces dernières années les prix se sont beaucoup uniformisés" dit le premier adjoint au Maire de Puigcerdà. Selon le directeur de l'Arxiu comarcal : "La frontière a été un moyen de s'enrichir par le commerce, le change. Tout ça s'est beaucoup perdu parce que les prix se sont équilibrés entre les deux pays... Il y a une normalisation".

¹¹Le nom ESTEL signifie "étoile" en Catalan.

¹²Bourg-Madame continuera donc à "bénéficier" de bouchons en été au détriment de la vallée du Carol qui, elle, subira les désagréments d'ESTEL sans en tirer aucun profit" (L'Aixurit, n° 11, 25 août 1995).

¹³Collectif Avenir Carol Cerdagne.

¹⁴Malentendus autour du projet ESTEL", *L'Indépendant*, Perpignan, 2 septembre 1994.

¹⁵CoACC info, n° 1, Enveitg, 29 Août 1994.

¹⁶CoACC info, n° 12, Enveitg, 23 janvier 1995.

¹⁷Atlan Henri, *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil, 1979.

¹⁸Ashby W. R., "Principles of the self organizing system", pp. 255-278, in *Principles of self organization*, ed. Von Foerster et Kopf, Pergamon, 1962, & Ashby W. R., "Requisite variety and its implications for the control of complex systems", pp. 83-99, n° 2, vol. 1, *Cybernetica*, Namur, 1958.

¹⁹L'Aixurit, n° 16, mars 1996.

²⁰Atlan Henri, *Entre le cristal et la fumée*, p. 57, Points Seuil, Paris, 1979.

²¹On connaît l'histoire du bureau et des étagères encombrées de livres et de documents. Ceux-ci sont en apparence empilés n'importe comment. Pourtant leur propriétaire sait parfaitement retrouver si nécessaire le document qu'il cherche. Au contraire si, par malheur, quelqu'un s'avise d'y "mettre de l'ordre", il deviendra peut-être incapable d'y retrouver quoi que ce soit. Il est dans ce cas évident que l'apparent désordre était de l'ordre et vice versa... L'apparent désordre cachait un ordre déterminé par la connaissance individuelle de chacun des documents et de sa signification utilitaire possible. Mais en quoi cet ordre avait-il l'apparence d'un désordre ? En ce que, pour le deuxième observateur, qui veut mettre de l'ordre, les documents n'avaient plus, individuellement la même signification. A la limite ils n'en avaient aucune sinon celle liée à leur forme géométrique et à la place qu'ils peuvent occuper sur le bureau ou les étagères de façon à coïncider dans leur ensemble avec une certaine idée a priori, un pattern, considéré comme globalement ordonné. On voit donc que l'opposition entre ordre et apparence d'ordre vient de ce que les documents sont considérés soit individuellement avec leur signification, soit globalement avec une signification individuelle différente (déterminée par exemple par leur taille ou leur couleur, ou tout autre principe de rangement plaqué de l'extérieur et sans l'avis de leur utilisateur) ou même sans signification du tout" (Atlan Henri, *Entre le cristal et la fumée*, p. 27, Points Seuil, Paris, 1979).

²²Mancebo François, *La Cerdagne à l'épreuve de l'ouverture des frontières (frontières membranes, conflits et fluctuations, moteurs des processus de territorialisation)*, Thèse, Université Toulouse II Le Mirail, 1997.

²³Atlan Henri, *Entre le cristal et la fumée*, p. 58, Points Seuil, Paris, 1979.